



VIGNEULLES INFOS

BULLETIN MUNICIPAL -

Juillet 2014

Tél : 03.83.75.85.08

Fax : 03.83.75.85.72

email : mairie.vigneulles@gmail.com



Comice Agricole – du 11 mai 2014

ÉDITORIAL

La France, avec d'autres pays européens, traverse une crise économique majeure depuis plusieurs années et peine à trouver les solutions pour sortir de cette impasse, s'ajoute à cela dans notre pays une morosité générale (justifiée ou pas). Bien évidemment cet ensemble ne crée pas la dynamique nécessaire indispensable pour redonner l'envie d'entreprendre et conduit à une frilosité des entreprises à l'embauche, car l'horizon manque de clarté.

A l'heure où j'écris cet édito la France vient de battre la Suisse avec un score fleuve de 5 buts même 6 si l'arbitre avait attendu quelques secondes pour siffler la fin de la rencontre, peut-être l'étincelle qui déclenchera en nous un vent d'optimisme.

Franchement que l'on aime ou pas le foot, une victoire de la France en finale conduirait à rassembler les français, bien divisés aujourd'hui.

Imaginons une finale entre la France et nos amis Allemands (plébiscités pour leur réussite économique) avec, bien sûr une victoire de la France, nous redonnerait une grande fierté d'être Français, fierté un peu perdue lors des dernières élections Européennes.

Alors laissons-nous aller à ce rêve et gageons qu'il nous aide à aborder la rentrée avec le sourire, c'est cela la magie du foot !

Que vous ayez choisi de rester à Vigneulles cet été ou de découvrir d'autres horizons, je vous souhaite d'excellentes vacances à tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET SES DELEGATIONS

Le nouveau Conseil Municipal 2014-2020 :

Maire : Philippe DANIEL

Adjoints : Daniel BILLIOTTE – Francis HAINZELIN – Joslyn SAUX

Conseillers municipaux : Dominique ANTOINE – Nathalie GLOEKLER – Stéphanie THOMASSIN

René BRANDMEYER - Alain MOUSSAULT - Arnaud POPIEL- Eric SAUTOT

Délégués communaux aux différents organismes :

Communauté de Communes du Val de Meurthe :

Philippe DANIEL – Daniel BILLIOTTE – Francis HAINZELIN

Syndicat Intercommunal Scolaire de Damelevières :

Stéphanie THOMASSIN – Francis HAINZELIN – suppléante : Nathalie GLOEKLER

Syndicat des Eaux du Plateau du Vermois :

Dominique ANTOINE - Daniel BILLIOTTE

Syndicat Départemental Assainissement Autonome :

Daniel BILLIOTTE – suppléante : Dominique ANTOINE

Pour information, ce syndicat a pour objet de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif (implantation d'une installation, contrôle des entretiens....) Plus de renseignements sur www.sdaa54.org.

Le Conseil Municipal a également souhaité mettre en place quatre groupes de travail composés chacun de trois conseillers municipaux et de deux membres hors-conseil. Ces groupes émettent des propositions qui seront présentées au conseil municipal pour validation.

Groupe Animation : Dominique ANTOINE

Joslyn SAUX – Francis HAINZELIN – Pierre GATTICO – Emmanuel VAGNE

Réfléchir à l'organisation de manifestations d'ordre culturel ou autres.

Groupe Cadre de Vie : Nathalie GLOEKLER

Joslyn SAUX – Stéphanie THOMASSIN – Bélinda BECHARD – Bruno LAMBOULE

Améliorer l'embellissement du village (aménagement des usoirs, massifs floraux...)

Groupe Communication : Stéphanie THOMASSIN

Alain MOUSSAULT – Francis HAINZELIN – Natalie SCHNEIDER – Benjamin BRANDMEYER

Développer la communication à l'égard des habitants (bulletin municipal, site internet, réunions publiques d'information...)

Groupe PLU (Plan Local d'Urbanisme) : Daniel BILLIOTTE

Stéphanie THOMASSIN – Nathalie GLOEKLER – Francis HAINZELIN – Eric SAUTOT

Définir les orientations du futur document d'urbanisme qui va remplacer l'actuel POS (Plan d'Occupation des Sols)

Les différentes commissions :

Centre Communal d'Action Sociale :

Elle a pour vocation de traiter les éventuels problèmes ayant un caractère social au sein de la commune. Plus particulièrement, elle apporte un soutien aux anciens, ne serait-ce que par la distribution d'un colis ou l'organisation d'un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette commission dispose d'un budget propre. Elle est présidée par le Maire et se réunit chaque fois que nécessaire.

conseillers municipaux :

Arnaud POPIEL
René BRANDMEYER
Joslyn SAUX
Dominique ANTOINE
Nathalie GLOEKLER

membres hors-conseil :

Natalie SCHNEIDER
Dominique HAINZELIN
Marie-Lou SENN
David MARCHAL

Association Foncière :

Cette commission, créée suite au remembrement de 1984, est composée de propriétaires fonciers. Elle est chargée d'analyser les besoins en matière d'aménagement foncier (création et entretien de chemins d'exploitation ou de fossés). Elle dispose d'un budget propre. Elle est présidée par le Maire et se réunit chaque fois que nécessaire.

4 conseillers municipaux

Dominique ANTOINE
Nathalie GLOEKLER
Stéphanie THOMASSIN
Arnaud POPIEL

4 membres hors-conseil

Benoit THOMAS
Olivier SIMONIN
François DANIEL
Serge LAMBOULE

Commission d'Appel d'Offres :

Présidée par le Maire, elle se réunit lors de l'ouverture des plis contenant les offres des entreprises ayant répondu à un appel d'offres émis par la Commune.

Titulaires : Daniel BILLIOTTE – René BRANDMEYER – Alain MOUSSAULT
Suppléants : Nathalie GLOEKLER – Eric SAUTOT - Joslyn SAUX

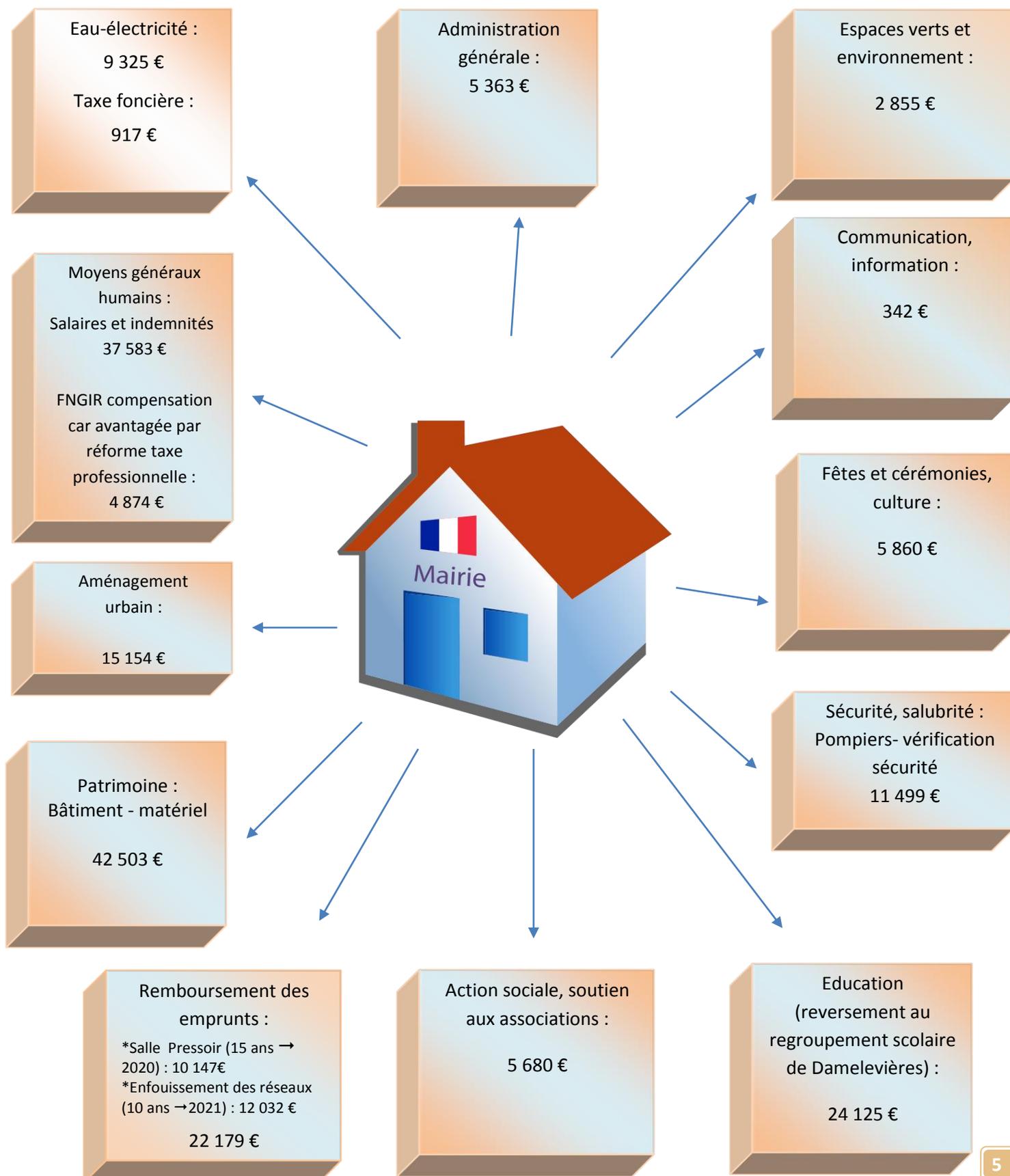
BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

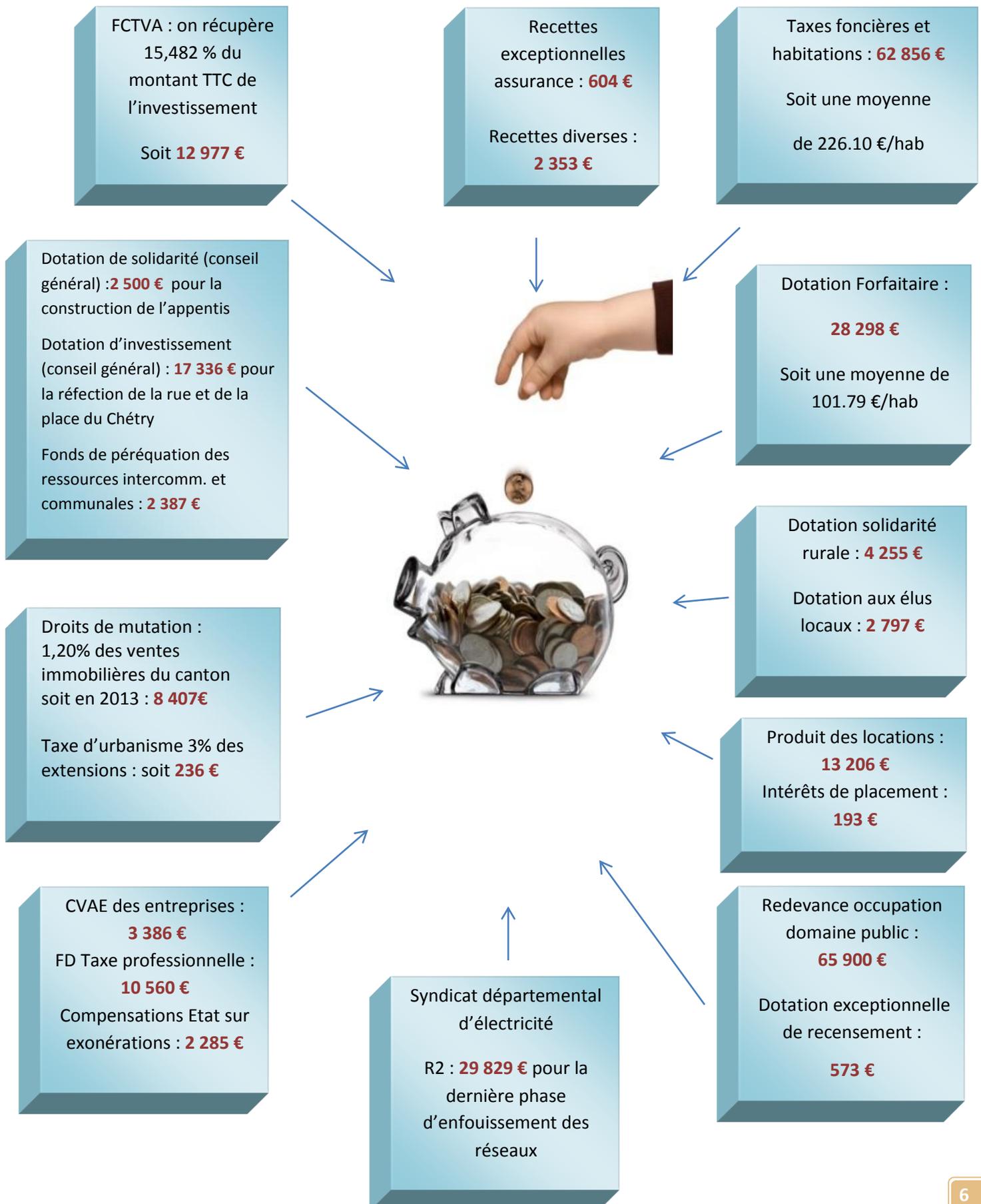
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, que le résultat d'exploitation 2013 présente un excédent de 281 967€, que le résultat d'investissement présente un déficit de 11 725 € et un déficit des restes à réaliser en investissement de 49 500 € (dépenses engagées mais non mandatées au 31/12/2013), l'affectation des résultats 2013 se présente comme suit (arrondi à l'euro supérieur) :

- Affectation du résultat servant à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 61 225 €
- Résultat reporté en fonctionnement : 220 742 €
- Résultat d'investissement reporté (déficit) : 11 725 €

LES DÉPENSES 2013 DE LA COMMUNE : 188 259 €



LES RECETTES 2013 DE LA COMMUNE : 270 938 €

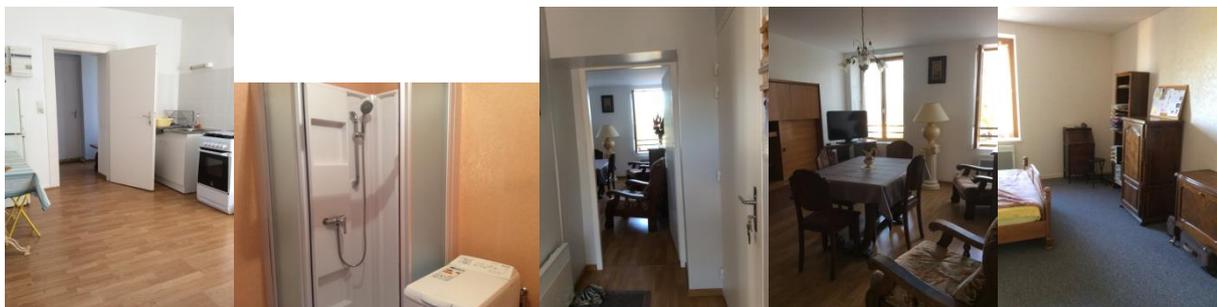


INVESTISSEMENT 2014

Achats / Travaux réalisés

➤ **Réhabilitation du second logement communal**

Des travaux d'isolation, d'extension et d'aménagement ont été réalisés fin 2013 et en début d'année 2014, dans le second logement communal situé au premier étage de la mairie. L'appartement existant de type F1 a été transformé en appartement de type F2 en réhabilitant une des deux pièces mises à disposition de l'ASLCV. Un nettoyage, ponçage et vitrification des marches de l'escalier ont été également réalisés, ainsi que l'isolation du grenier. C'est l'entreprise BRANDMEYER qui a mené à bien ces travaux pour un montant total de 24 199.90 €HT. Un bail a été signé avec M. AIGLE Alain dès l'issue des travaux, soit à partir du 1^{er} avril 2014.



➤ **Mise en conformité électrique du clocher de l'Eglise et modernisation du poste de commande**

Suite à des pannes répétitives de la sonnerie de l'horloge de l'Eglise dues au vieillissement de l'installation électrique du clocher, une modernisation du poste de commande et une mise en conformité électrique ont été réalisées par l'entreprise Bodet pour un montant de 5 382.00 €HT.

➤ **Création d'un mur de soutènement à l'arrière de l'atelier technique**

Le terrain se situant à l'arrière de l'atelier technique, place de la fontaine, menaçait de s'écrouler pouvant causer des dégâts dans les terrains attenants. Un mur de soutènement a été créé afin de consolider le tout. C'est l'entreprise BRANDMEYER qui a réalisé ces travaux pour un montant de 5 244.00 €HT.

➤ **Acquisition d'une sarcleuse et d'un atomiseur**

La commune a fait l'acquisition d'une sarcleuse thermique pour l'entretien des espaces verts et d'un atomiseur pour le traitement de la vigne communale, pour un montant total de 903.33 €HT.

➤ Travaux divers

Les ouvriers intercommunaux sont intervenus pour divers travaux sur la commune :

- nettoyage de la terrasse derrière la salle du Pressoir
- nettoyage des bancs situés sur le territoire communal
- peinture des huisseries du local technique (place de la Fontaine)
- entretien régulier des espaces verts

ASSAINISSEMENT 2013

L'affectation des résultats 2013 se présente comme suit (arrondi à l'euro supérieur) :

- Résultat d'exploitation excédentaire reporté : 6 207 €
- Résultat d'investissement excédentaire reporté : 26 524 €

COMICE AGRICOLE – 11 MAI 2014

Telles des fourmis chacun s'est affairé à différentes occupations :

- l'organisation, l'installation, l'accueil, les expositions, le vide-grenier, la restauration, la buvette "les vigneron", les démonstrations, des animations... ont créé du lien, de l'écoute, de l'attention et des échanges.
- la création de superbes décors en forme d'animaux par les enfants, réalisés lors de l'atelier du mercredi, avec l'aide de plus grands dont nous citerons quelques noms : Samuel et Belinda BECHARD, Jeanine KUHN, Virginie GEREBEN, Alain MOUSSAULT, Francis HAINZELIN...

- 5 personnes ont été intronisées au consulat de la mirabelle dont Monsieur Pierre Richard que nous félicitons encore pour le savoir-faire qu'il transmet.

- le vide-grenier : il en a fallu du courage et de la persévérance pour maintenir son stand. Puis ce fût le coup de vent de trop qui précipita la fin du vide-grenier. Trop fort le vent...

- la restauration était orchestrée par des mains d'experts dont le talent n'est plus à démontrer, remercions l'ASLCV et tout particulièrement la famille Kuhn au grand complet.

- les démonstrations agricoles et les animations autour des animaux de la ferme ont attisé la curiosité des visiteurs.

- les différents stands artisanaux et autres ont trouvé également une place au regard du public. De nombreuses photos du Comice ont été réalisées. C'est une journée où chacun fut remarqué et remarquable. Ce qui permet d'envisager d'autres moments de convivialité. Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur.



THEATRE – 7 JUIN 2014

La troupe de théâtre « Les Z'accroscènes », invitée par la municipalité pour la cinquième année consécutive à une nouvelle fois fait salle comble, avec près de 250 personnes pour présenter son nouveau spectacle « PANIQUE AU CLAQUE » ce samedi 7 juin 2014.

La soirée a débuté par le traditionnel discours du Maire à 18H30, ensuite se sont enchaînés spectacle, apéritif à l'extérieur (il ne s'agissait pas du même temps qu'au comice) et repas sous forme de buffet avec pour clore cette soirée en beauté, une piste pour les danseurs.

Cette manifestation est pour nous, villageois, l'occasion de se retrouver pour participer à de franches rigolades et échanger entre nous afin de mieux se connaître.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont prêté main forte à l'organisation de cet événement, aussi bien dans l'installation que dans la confection de gâteaux.

Côté chiffres, 212 adultes étaient présents, accompagnés de 25 enfants, dont 133 adultes et 8 enfants qui habitent à l'extérieur du village.

Cette soirée aura coûté à la municipalité 2 200 €, soit 8.18 € par habitant.





VOS VOISINS, D'UN PEU PLUS PRES

Nous avons décidé pour ce nouveau mandat d'établir une « interview » d'un habitant du village afin que les habitants se connaissent mieux entre eux.

En effet, certaines personnes peuvent avoir des passions que nous ne connaissons pas, d'autres un travail méconnu ou encore tout simplement un vécu. Pour cette première mouture, nous avons décidé de choisir comme « guest star » Pierre GATTICO, qui la veille de partir en vacances, a accepté gentiment notre proposition.

Pierre GATTICO, âgé de 32 ans, est arrivé à Vigneulles en 2010 avec sa conjointe Emilie RYSPERT au 22, Grand'Rue. Tous deux infirmiers, ils ont choisi de s'installer à Vigneulles car ils cherchaient un petit village tranquille près de Rosières (village natal d'Emilie). Le village leur a tellement bien plu que la famille s'est agrandie avec l'arrivée d'Arthur et de Louise, respectivement âgés de 3 ans et de 18 mois. Pierre s'est installé depuis cette année en tant qu'infirmier libéral et rend visite à quelques patients sur Vigneulles. Il partage son activité avec deux autres infirmières : Barbara ANTOINE -PAQUOT et Isabelle BRETON.

Cependant, peu de personnes connaissent les passions de Pierre (enfin jusqu'à maintenant !). Il aime la photographie, le vélo et particulièrement la jonglerie. En effet, depuis l'âge de 6 ans, Pierre a pris goût à la jonglerie. A l'époque, c'était la mode du diablo, et puis au lycée, il s'est lié d'amitié avec une personne pratiquant régulièrement la jonglerie, il a recommencé à jouer au diablo car il préparait le concours de pilote de chasse et trouvait qu'il s'agissait d'un bon entraînement pour désynchroniser ses mouvements. De là, les deux amis sont entrés dans une troupe de jonglerie basée à Villers les Nancy. Ils effectuaient des entraînements une fois par semaine et se rendaient en spectacle tout l'été et parfois l'hiver. Ce qu'il préfère encore maintenant, c'est le diablo, les massues, et également cracher le feu, ça vous impressionne, non ?

Enfin, heureusement pour nous, le concours pour être pilote de chasse lui a échappé pour une simple question : « quel est le surnom de Tom Cruise dans Top Gun ? », question à laquelle il n'a pas su répondre, il peut enfin grâce à cela apporter ses soins et sa gaieté au sein de notre charmant village.

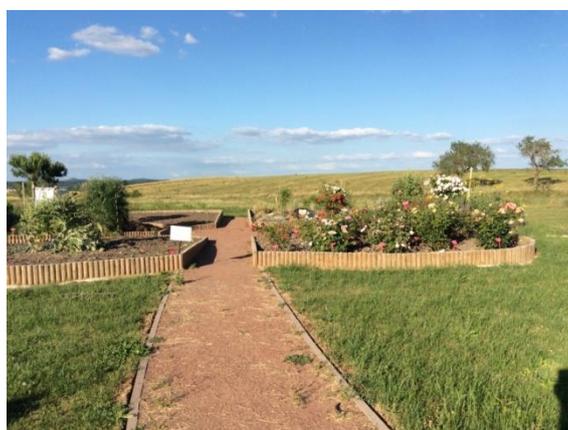
JARDIN COMMUNAL

Le jardin communal est mis à disposition de tous les habitants depuis l'année dernière. Il égaye notre entrée de village.

De nouvelles variétés viennent d'être plantées.

Vous pouvez venir déguster à votre guise les fruits et légumes dans ce magnifique jardin. S'agissant d'un jardin communal, les habitants peuvent également venir prêter main forte en octroyant quelques minutes de leur temps à l'entretien.

Nous remercions vivement ceux qui ont déjà donné de leur temps.



BRUITS DE VOISINAGE : RAPPEL DE QUELQUES REGLES

Au moment où le retour du soleil incite à retourner au jardin ou à reprendre des activités de bricolage, il n'est sans doute pas inutile de rappeler les horaires pendant lesquels chacun peut s'adonner aux joies de la tondeuse, tronçonneuse, perceuse ou autres instruments bruyants.

Les horaires d'utilisation d'engins bruyants sont les suivants:

- les jours ouvrables : de 8 heures à 20 heures,
- le samedi : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- le dimanche et les jours fériés : de 10 heures à 12 heures

Merci de les respecter au mieux!

BIBLIOBUS

Des livres sont mis à votre disposition à la mairie pour votre plus grand confort.

Chaque trimestre, le conseil général met à votre disposition des livres divers et variés à la mairie. Vous pouvez trouver des romans, des albums pour enfants, des ouvrages d'histoire, et même des livres de cuisine.

Ces livres sont mis à votre disposition gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie. Rien de plus simple pour les emprunter : vous notez votre nom et la date à laquelle vous l'avez retiré et ensuite lorsque vous le ramenez, la date de dépôt.

Et pour encore mieux vous servir, vous pouvez nous indiquer les livres que vous souhaitez lire afin que l'on puisse faire une demande à la médiathèque en fonction des disponibilités.

N'hésitez pas à venir les emprunter ! C'est simple et gratuit.

COMMUNICATION

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous avons décidé pour ce nouveau mandat de vous mettre à disposition les comptes rendus des conseils municipaux passés lors de la parution des VIGNEULLES INFO.

En effet, ceux-ci sont affichés sur le panneau d'affichage situé à côté de la mairie, mais nous souhaitons élaborer une plus large diffusion, car nous avons à cœur de toujours mieux communiquer avec vous.

C'est la raison pour laquelle vous trouverez ces comptes rendus en pièces jointes lors de chaque parution.

Boite à idées

Le groupe Communication a émis le souhait de mettre en place une « boîte à idées » dans laquelle chacun de vous, petits comme grands, adolescents ou séniors, pourraient apporter ses propositions ou remarques afin de dynamiser notre village et de répondre au mieux à vos attentes. Nous vous invitons à déposer vos suggestions directement dans la boîte aux lettres de la mairie ? Merci pour votre participation.

CANICULES – FORTES CHALEURS

Mise en place d'un registre concernant le dispositif de prévention des conséquences sanitaires d'une canicule.

Un registre est mis à votre disposition à la mairie pour recenser, à leur demande ou à la requête d'un tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile afin de disposer, en cas de risque exceptionnel de canicule et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs

➤ Enfant et adulte

- Je bois beaucoup d'eau et je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- J'essaie de maintenir ma maison à l'abri de la chaleur
- Je ne consomme pas d'alcool
- Je prends des nouvelles de mon entourage

➤ Personne âgée

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- J'essaie de maintenir ma maison à l'abri de la chaleur
- Je mange normalement
- Je bois environ 1,5L d'eau par jour et je ne consomme pas d'alcool

TRI SELECTIF

Il serait bon que tout un chacun se rappelle que trois conteneurs sont mis à votre disposition près du cimetière de Vigneulles.

Ce petit geste citoyen nous permet de limiter le gaspillage et contribue à la production de nouveaux objets. A savoir que 36 bouteilles de lait permettent la production d'une couette et 19 000 boîtes de conserve servent à la conception d'une voiture.

La mairie vous encourage et vous remercie de faire perdurer ce geste écologique qui profite à tous et invite ceux pour qui le tri n'est encore pas un geste automatique à participer à la préservation de notre planète.

INFORMATIONS PRATIQUES

Aide aux vacances en centre de loisirs sans hébergement (CLSH)

L'aide aux vacances en CLSH se fera dans les mêmes conditions que l'année précédente.
N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Opérations vacances tranquilles

La gendarmerie peut veiller sur les logements laissés vides pendant les vacances.
Pour ce faire, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances.

Brigade de Blainville-sur-l'eau
19, Avenue Pierre SEMARD
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU
Tél : 03 83 75 70 15

Interdiction de baignade

La baignade et les jeux nautiques sont interdits dans les étangs et les cours d'eau du territoire communal.

Sécurité routière

Nous devons être vigilants et respecter la limitation de vitesse dans la traversée du village.

Délai de traitement des cartes nationales d'identité – Passeport

Durant les vacances d'été, le délai d'attente pour obtenir votre carte d'identité est ramené à 5 ou 6 semaines et celui pour obtenir votre passeport à 10-15 jours.

Pour information, certains pays refusent l'entrée sur leur territoire pour des détenteurs de carte d'identité expirée mais prolongée tacitement de 5 ans (exemple : votre carte d'identité a une date d'expiration au 01/06/2014 mais celle-ci reste valable jusqu'au 01/06/2019 depuis la nouvelle réglementation). Il s'agit notamment de la Serbie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie.

Nous vous conseillons donc de voyager muni d'un passeport pour éviter tout désagrément d'embarquement ou lors de contrôles aux frontières.

Avant de commencer tous travaux, pensez à consulter le POS en mairie

Le plan d'occupation des sols (POS) est le document d'urbanisme réglementaire qui doit être consulté en mairie préalablement à tous travaux portant sur une propriété : **façades, toitures, peintures et huisseries extérieures, clôtures, volets, abri de jardin...** Le caractère typique de village lorrain ne saurait être préservé qu'à cette condition.

A Noter : le recours à un architecte est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol dépasse 170 m².

ETAT CIVIL

Nous ont quittés :

Richard GASTHALTER, le 6 février 2014

Antoinette DANIEL, le 26 mars 2014

Colette MANCINI, le 24 juin 2014

Bienvenue à :

- Alain AIGLE, au 3, place de la Vieille Eglise
- Maxime DEMOUY et Alicia NOEL, au 41, Grand'Rue
- Elodie HUSSON et Sébastien MURAT, au 6, place du GL42
- Emilie THIERY et Thomas JACQUOT, au 10, place du GL42
- Laura LETURCQ et Vincent MEISTERMANN au, 1, rue des chèvres

A NE PAS OUBLIER

- Rentrée scolaire : le mardi 2 septembre 2014
- Spectacle de Noël : le dimanche 14 décembre 2014